

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [lydia couture](#)

<https://www.cadre21.org/membres/059f1b8eaed41f75bf60ae3c>

Date d'obtention : 2024-02-22 21:25:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Qu'il est essentiel de rassurer la victime et la personne qui signale tout au long du processus et de ne jamais consulter les images et vidéos. Qu'il est important d'agir rapidement pour éviter la propagation des images en se référant à l'aide mémoire.

Il faut débiter par rencontrer la victime et/ou l'auteur du signalement, et remplir la grille d'évaluation pour évaluer la situation sur les 4 éléments essentiels (amorce, la nature, les intentions et l'étendue). Une grille par personne et une rencontre par personne pour éviter la contamination.

Il faut ensuite aller vérifier l'information auprès des autres jeunes concernés en remplissant également une grille d'évaluation par jeune rencontré seul à seul. Il faut tout au long du processus, sensibiliser les personnes concernées à ne pas divulguer l'incident auprès des autres élèves.

Avant de parler au jeune instigateur pour avoir sa version, il faut évaluer si je suis peut être en présence d'un acte malveillant:

si oui, je contacte le service de police et je ne remplis pas la grille d'évaluation avec celui-ci, je le rencontre pour l'informer et confisquer son téléphone si je suspecte qu'il contient des images/vidéos de pornographie juvénile, je place le téléphone dans un sac scellé. Je m'assure qu'un signalement sera fait à la DPJ.

Pour un acte qui semble impulsif, je parle à l'instigateur pour obtenir sa version. Je contacte par la suite avec le service de police pour donné l'information recueillie.

C'est le service de police qui se chargera de la suite des étapes avec le DPCP, et de la rencontre de sensibilisation ou de l'enquête criminelle.

De mon côté, j'informerai les parents des personnes impliqués pour les informer de la situation et de ce qui a été fait, des étapes à venir.

Il est important de mentionner au parent de ne pas parler de la situation pour préserver l'identité des jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que lorsqu'il y a refus de collaboration, on contacte le service de police pour qu'il prenne en charge la situation.

Que l'utilisation de la trousse sexto doit débiter lorsqu'un jeune qui est témoin ou victime vient dénoncer une situation, et non un parent qui se présente à l'école.

Qu'il faut contacter le service de police rapidement lorsqu'on est en possibilité de malveillance, et confisquer l'appareil pour agir rapidement afin d'empêcher la propagation des images.

Et de ne jamais regarder les images, vidéos, même si l'élève veut nous les montrer en guise de preuve.

Rassurer la victime que nous la croyons et qu'avec les infos recueillies nous sommes en mesure d'intervenir.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape de contacter les parents me semble une étape délicate, comme ils sont impliqués émotivement, il faut être en mesure de leur communiquer l'information pertinente, et les rassurer en leur donnant accès à de l'information pour soutenir leur jeune et les sensibiliser à ce genre de situation.